

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.  
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société  
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative  
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 141 (1961)

**Vereinsnachrichten:** Rapport du délégué de la SHSN au Comité de la Ligue suisse pour  
la protection de la nature

**Autor:** Dottrens, E.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le Petit Conseil du canton des Grisons n'a pas encore ratifié les contrats conclus entre les communes intéressées et la Confédération, et il est à espérer que les interventions en haut lieu auront bientôt mis fin à cette situation absurde.

Au cours d'un violent orage survenu le 16 septembre, le pont qui franchit le Spöl à Praspöl a été emporté. Il sera reconstruit plus en amont par les soins des Forces motrices engadinoises qui s'étaient de toute façon engagées à le déplacer.

L'augmentation constante du nombre des visiteurs et l'accroissement inquiétant de la circulation automobile, posent des problèmes à la surveillance, malgré l'engagement d'un troisième gardien habitant à S-charl.

L'hiver long et rigoureux a causé la mort d'un nombre considérable de cerfs et comme toujours, principalement des biches et des faons, mais aussi des chevreuils et même des chamois. N'oublions cependant pas que c'est pas des procédés semblables que la nature rétablit en partie l'équilibre rompu par un trop fort accroissement du nombre des individus.

Jean-G. Baer

#### **14. Rapport du délégué de la SHSN au Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature**

L'effectif des membres de la Ligue suisse pour la protection de la nature a cessé de décroître, il est resté sensiblement stationnaire (un peu plus de 37 000), les entrées compensant *grosso modo* les départs. On peut espérer que la crise qui a ébranlé les assises même de la Ligue est définitivement conjurée.

Dans l'idée de modifier le statut de la Ligue dans le sens d'une organisation fédérative, le Comité et le Conseil de la Ligue s'efforcent d'encourager la constitution de sections cantonales; on en compte actuellement 10.

A côté du bulletin «Protection de la Nature» qui paraît, dès 1960, 6 fois par an au lieu de 4, la Ligue a édité un ouvrage «Schweizer Naturschutz am Werk», dont la version française paraîtra ultérieurement.

En fin d'exercice, le président A. Gübeli a dû se démettre de sa charge; il a été remplacé par le Dr J. Bächtold. Le rapport du Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature pour 1960 exprime à ce sujet une opinion que partagent tous ceux qui ont vu le président Gübeli à l'œuvre: «Si aujourd'hui la situation financière de la Ligue est assainie et si les marques de confiance que l'on témoigne à notre association se font sentir de plus en plus nettement, c'est en effet avant tout aux efforts infatigables de M. Gübeli que nous le devons.»

On me permettra d'ajouter que parmi les membres du Comité MM. E. Muller, ancien vice-président, et W. Plattner, vice-président actuel, méritent la reconnaissance de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de la Ligue suisse pour la protection de la nature et du succès de ses activités, de rendre hommage aussi au Dr D. Burckhardt, qui,

en qualité de secrétaire de la Ligue, abat sans bruit, mais avec autant de distinction que de compétence un travail incroyable. Avec le nouveau président, le Dr J. Bächtold, la direction de la Ligue est en bonnes mains.

*E. Dottrens*

### 15. Kuratorium der «Georges-und-Antoine-Claraz-Schenkung»

Im Jahre 1960 ist Professor Dr. E. Guyénot, Direktor des Institut de zoologie et anatomie comparée et Station de zoologie expérimentale de l'Université de Genève, altershalber von seinem Lehrstuhl zurückgetreten. Professor Guyénot hat seine gemäß Statut nutznießungsberechtigten Institute seit Jahrzehnten im Kuratorium vertreten. Die Nachfolgerschaft von Prof. Guyénot ist noch nicht bestimmt. Vorläufig amtiert Dr. V. Kiortsis als Stellvertreter ad interim und vertritt als solcher die Institute im Kuratorium.

An *Subventionen* wurden im Jahre 1960 die folgenden Beträge ausgerichtet:

#### I. Systematisch-botanisches Institut und Botanisches Museum der Universität Zürich (Prof. Dr. Fr. Markgraf)

Vortrag von 1959 .....	Fr. 42 285.67
Verwendet 1960 .....	Fr. 5 273.75
Nicht verbrauchter Anteil .....	Fr. 37 011.92
Anteil am Ertrag pro 1960 .....	Fr. 10 000.—
Saldo per Ende 1960 .....	<u>Fr. 47 011.92</u>

#### II. Zoologisch-vergleichend anatomisches Institut und Zoologisches Museum inkl. Paläontologisches Institut der Universität Zürich (Prof. Dr. E. Hadorn)

Vortrag von 1959 .....	Fr. 23 252.36
Verwendet 1960 .....	Fr. 14 603.07
Nicht verbrauchter Anteil .....	Fr. 8 649.29
Anteil am Ertrag pro 1960 .....	Fr. 10 000.—
Saldo per Ende 1960 .....	<u>Fr. 18 649.29</u>

#### III. Institut de zoologie et anatomie comparée et Station de zoologie expérimentale de l'Université de Genève (Dr V. Kiortsis)

Vortrag von 1959 .....	Fr. 14 677.90
Verwendet 1960 .....	Fr. 7 392.03
Nicht verbrauchter Anteil .....	Fr. 7 285.87
Anteil am Ertrag pro 1960 .....	Fr. 10 000.—
Saldo per Ende 1960 .....	<u>Fr. 17 285.97</u>